

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DÉPLACEMENTS
ET LA CIRCULATION A SAUTRON**

Compte-rendu de la réunion du lundi 13 janvier 2014 à 16 h 00

Personnes présentes : Mme GESSANT, M. BODINIER, M. BLIN, M. LHOTELLIER, Mme LAURIOUX, M. NEDELEC, Mme GRANGÉ, M. RIPAUD, Mme DEMANGEAT-LECONTE, M. MUSTIERE, M. GÉRÉ, DST, Mme MAURICE, M. LEGEAI, M. JAFFRY représentants de Nantes Métropole.

*
* *

M. Blin ouvre la séance en expliquant la démarche globale du groupe de travail dans le cadre de ses réflexions et notamment de mettre en évidence les problèmes de circulation et de stationnement sur Sautron, de rechercher des liaisons Nord-Sud soulageant l'axe principal, d'améliorer le jalonnement avec le même objectif de soulager les rues de Nantes et de Bretagne, éviter le transit Nord-Sud par le centre ville.

Le groupe de travail a donc effectué une analyse des comptages fournis par les services de Nantes Métropole et il est rapidement apparu nécessaire de refaire un certain nombre de comptages, après la fin des travaux actuellement en cours sur l'axe principal qu'est la rue de Bretagne.

Les membres du groupe se sont interrogés sur les objectifs poursuivis par Nantes Métropole dans le cadre de la réalisation des comptages fournis, tant dans le choix des voies que des positionnements précis des postes. Des différences conséquentes sont soulevées entre les deux campagnes de 2012 et 2013.

A cette question précise, Madame MAURICE et Monsieur LEGEAI de Nantes Métropole apportent la réponse suivante : les deux campagnes de mesures ne répondent absolument pas aux mêmes objectifs, à savoir :

- En 2012, cette première campagne de mesures a été effectuée dans le cadre de l'étude urbaine réalisée par le « Cabinet Beltrando » pour le volet circulation. Les rues concernées étaient celles qui supportaient le plus de circulation (Bretagne, Vallée, Chézine) et les voies transversales (Eglise, Mairie, Doussais), les axes autour desquels s'organisaient la circulation générale.
- En 2013, l'objectif était la recherche de données, pour mener une réflexion dans le cadre du PDU (Plan de Déplacement Urbain) sur les zones apaisées (limitées à 30 km/h ou 20 km/h) exemple de rues concernées : rue du Muguet, rue de la Forêt.

Madame Grangé prend ensuite la parole pour expliciter le contenu et les conclusions des deux rapports synthétisant les réflexions du groupe de travail.

Rapport sur les comptages 2012 :

Le choix a été fait de ne reprendre les données que pour les 5 jours ouvrables de la semaine, le week-end ne présentant que peu de problématiques.

Le tableau A est l'exploitation des moyennes journalières dans les sens 1 et 2 pour tous les postes. Le tableau B établit les cumuls des sens 1 et 2.

Sur la page 5, le graphe du haut fait ressortir les débits de circulation les plus conséquents : rues de Bretagne, de la Vallée, de la Chézine, de la Mairie.

Le graphe du milieu de la page 5 reprend les 2 sens cumulés. Les mêmes tendances se dégagent.

Le dernier graphe reprend les données par ordre décroissant.

Les pages 6, 7 et 8 constituent le report des données sur le plan.

Les pages 9 et 10 sont des projections et déductions de flux de véhicules sur certaines intersections majeures. Il ne s'agit là que d'hypothèses ou d'estimations qui nécessiteraient une enquête « origine/destination » pour obtenir une confirmation.

Les graphes de la page 11 permettent de faire ressortir les pics horaires de circulation à savoir le matin de 7h à 9h et la fin d'après-midi vers 17h – 19h. La rue de la Vallée est identifiée par ses horaires de pics comme un axe important pour les trafics « embauche/débauche ».

Le graphique de la page 12 fait apparaître une circulation conséquente tout au long de la journée sur la rue de Bretagne.

La page 13 présente un classement des rues par tranche de débit. En ressortent bien sûr la rue de Bretagne, mais aussi en moindre proportion la rue de la Vallée et la rue de la Chézine.

Quelques éléments de synthèse ressortis sur le rapport des données 2012

- Le trafic le plus conséquent est localisé sur la rue de Bretagne
- Le sens Est-Ouest est supérieur de 20% au sens inverse, sans doute en raison de l'engorgement de la RN 165, voire de la RN 444, le soir lors des horaires de sortie de travail.
- Le point supportant le trafic le plus conséquent est le point 12 au droit du Berligout rue de Bretagne. On relève aussi les rues de la Chézine, de l'Eglise et de la Mairie.
- Il manque des données rue du Bois Colin et rue de la Chézine.

Rapport sur les comptages 2013

Le présent rapport présente la même structure que la précédent et analyse aussi les 5 jours ouvrables de la semaine. Les présents comptages ont été réalisés sur 6 dates différentes entre septembre et octobre 2013.

Page 5 le graphe sur les débits par poste fait à nouveau ressortir la rue de Bretagne comme axe supportant un trafic important, mais aussi la rue de la Pentecôte, ce qui est remarquable par rapport à 2012.

Page 10 à 12, comme en 2012, la rue de Bretagne laisse apparaître un débit continu tout au long de la journée.

Concernant les tranches de débit par rue, ressortent à nouveau les rues de Bretagne et de la Pentecôte.

Le graphe de la page 14 présente les volumes d'entrées et sorties par rue. Si on totalise les entrées et les sorties on arrive à un chiffre quasi équivalent (15380 entrées, 15605 sorties). Il est donc possible de dire qu'il y a autant de véhicules à entrer et à sortir de l'agglomération de Sautron. Il convient toutefois d'être prudent avec ce chiffre et cette analyse car on ne peut affirmer qu'il s'agisse des mêmes véhicules et donc que l'on dispose d'un trafic de transit de l'ordre de 15000 véhicules. Il peut y avoir des personnes qui s'arrêtent à Sautron et d'autres qui en partent, il ne s'agit pas forcément des mêmes.

La page 15 tente des comparaisons de points entre 2012 et 2013 :

- Points 19 et 89 : pas comparables, non réalisés à un endroit similaire
- Points 12, 91, 283 : réalisés à des dates différentes mais au même endroit. A noter l'impact sur ces chiffres des travaux de la rue de Bretagne
- Points 15 et 90 : pas comparables, non réalisés à un endroit similaire.

Après discussion avec les représentants de Nantes Métropole, il est convenu, pour avancer dans la démarche, que Nantes Métropole :

- Réalisera une analyse et apportera une appréciation du travail effectué, complètera ce travail par des rapprochements techniques.
- Réalisera une prospective de ces données avec les apports de population liés à l'urbanisation en cours et la création de l'aéroport. Tentera d'appréhender le point de rupture ou de conflit en fonction de ces évolutions prévisibles.
- Analysera la compatibilité des flux et de l'aménagement des voies.
- Réalisera des campagnes de comptages complémentaires avec les enquêtes « origine/destination », en intégrant en plus certaines voies telles que la rue de la Chézine et la rue du Bois Colin, incluant toute suggestion autre des services de Nantes Métropole. Ces comptages ne devront être réalisés qu'après la fin des travaux rue de Bretagne prévue pour le mois d'avril 2014. Ils permettront de confirmer ou non les résultats déjà obtenus et d'estimer le volume de transit à travers l'ensemble des entrées et sorties.

Le 16 janvier 2014

Madame le Maire,
Marie-Cécile GESSANT



